



Les pères et la Commission Laurent

Raymond Villeneuve,
Directeur général
Regroupement pour la Valorisation de la
Paternité (RVP)

**Grande semaine des tout-petits, 16 novembre
2021**

Plan de présentation

Présentation du RVP à la Commission

- Enjeux de genre en Protection de la jeunesse
- Enjeux différenciés entre les garçons et les filles
- Place des pères dans les dossiers de suivi des enfants
- Connaissances générales sur les pères et les services au Québec

Place des pères dans le rapport de la Commission

- Engagement des pères
- Des pères se sentent laissés de côté
- Recommandations

Passage à l'action

- Mise en œuvre des recommandations visant les pères
- Mobilisation des partenaires pour favoriser la promotion et la prévention
- Autres actions proposées par le RVP

Conclusion

Enjeux de genre en Protection de la jeunesse : Rapport des DPJ 2018-2019

- 1) On utilise le terme *parents* et non *mères* et *pères*
- 2) On différencie seulement une fois les filles et les garçons (*jeunes contrevenants*)

| ENJEUX | FILLES | GARÇONS | PROPORTION G/F |
|--|--------|---------|----------------|
| Nombre d'adolescents contrevenants évalués et orientés par le directeur provincial | 25,7 % | 74,3 % | + 189 % |
| Nombre d'adolescents contrevenants qui ont reçu des services | 20 % | 80 % | + 300 % |
| Peines purgées dans la collectivité (sans mise sous garde) | 14,4 % | 85,6 % | + 494 % |
| Peines comportant une mise sous garde | 2,4 % | 97,6 % | + 3966 % |

Enjeux différenciés entre les garçons et les filles

Facteurs de vulnérabilité différenciés

| FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ | FILLES | GARÇONS | PROPORTION G/F |
|---|--------|---------|----------------|
| Vulnérabilité lors de l'entrée à la maternelle selon l'EQDEM – au moins un facteur sur cinq | 20 % | 35 % | + 75 % |
| Facteurs de vulnérabilité selon l'EQDM | | | |
| • Santé physique et bien-être | 8 % | 13 % | + 62 % |
| • Habiléts de communication et connaissances générales | 8 % | 14 % | + 75 % |
| • Développement cognitif et langagier | 9 % | 13 % | + 44 % |
| • Compétences sociales | 6 % | 15 % | + 150 % |
| • Maturité affective | 5 % | 17 % | + 240 % |
| Fréquence du TDAH chez les moins de 18 ans | 7,5 % | 14,8 % | + 97 % |
| Rendement élevé en lecture selon le PISA | 18 % | 12 % | - 50 % |
| Obtention du diplôme secondaire dans le délai prescrit | 71 % | 57 % | - 28% |
| Itinérance visible chez les jeunes adultes | 20 % | 80 % | + 300 % |

Place des pères dans les dossiers de suivi des enfants

Travaux de C. Lacharité et A. Devaux

On retrouve peu de mention de la présence d'une figure paternelle, et ce, même si la famille n'est pas strictement monoparentale

Lorsque le père est décrit comme étant absent de la vie de l'enfant, ce constat n'est suivi d'aucune explication quant à cette absence, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on note l'absence de la mère

Les descriptions qui sont faites des pères sont principalement centrées sur leurs caractéristiques personnelles négatives (consommation, problèmes avec la justice, etc.) plutôt que sur leurs caractéristiques parentales

Lorsque les caractéristiques parentales du père sont décrites, c'est souvent en comparaison avec celles de la mère

On retrouve parfois une description des forces ou compétences du père. Toutefois, celle-ci apparaît uniquement dans les dossiers où le père a la garde exclusive de l'enfant résultat souvent de l'absence complète de la mère ou lorsque cette dernière manifeste d'intenses problèmes personnels (consommation, santé mentale, etc.)

Les plans d'intervention et de services comportent peu d'objectifs ciblant spécifiquement le père; lorsque de tels objectifs sont présents, ils sont la plupart du temps vagues et peu réalistes (par exemple, « que le père change son style de vie au cours des trois prochains mois »)

Les difficultés de collaboration avec les pères sont expliquées uniquement en termes de ses caractéristiques personnelles plutôt qu'en termes de la relation interpersonnelle avec les intervenants

Connaissance générales sur les pères et les services au Québec

Travaux de D. Dubeau et autres

Les pères d'aujourd'hui sont plus engagés auprès de leurs enfants que ne l'étaient leurs propres pères

L'engagement des pères auprès de leurs enfants se traduit de multiples façons (soins aux enfants, activités domestiques, participation citoyenne, etc.)

L'engagement paternel a des effets bénéfiques pour les enfants, pour les mères et pour les pères eux-mêmes

Les déterminants de l'engagement paternel sont mieux connus ainsi que les facilitateurs et obstacles à cet engagement

Près de 25 % des familles monoparentales sont dirigées par des hommes

Il existe moins de services spécifiques pour les pères que pour les mères

Les pères demandent moins d'aide que les mères en période de crise

Place des pères dans le rapport de la Commission

« Les parents, tant les mères que les pères, ont besoin d'un soutien adapté à leur réalité. »

Place des pères dans le rapport de la Commission

Le rôle des pères se redéfinit

« L'évolution sociale et la reconfiguration de la famille ont contribué à redéfinir la place des pères auprès de leurs enfants. »

« La société a changé. Les hommes veulent davantage s'impliquer, et faire reconnaître leur rôle, leur place et leur importance auprès de leurs enfants. »

« ... les pères sont plus engagés que ne l'étaient leurs propres pères et leur engagement se traduit de multiples façons. »

Place des pères dans le rapport de la Commission

Des pères se sentent laissés de côté

« Certains pères ne se sentent pas traités de façon égalitaire dans l'intervention de la DPJ. »

« Selon ce sondage réalisé auprès de pères québécois, 33 % des pères auraient le sentiment de ne pas être traités de la même façon que les mères par les services de santé et de services sociaux et 55 % d'entre eux pensent que l'application des lois et des règlements est différente entre les mères et les pères. »

« Cette étude démontre que non seulement les intervenantes manquent de connaissances lorsque vient le temps d'intervenir auprès des hommes, mais elles se questionnent aussi sur l'intérêt de le faire. »

Place des pères dans le rapport de la Commission

Les pères ont souvent de la difficulté à demander de l'aide

« Selon plusieurs sources, lorsque les pères traversent des situations difficiles, ils ne se dirigent pas facilement vers les services d'aide. »

« Nous croyons également qu'il faut assurer une offre de services pour les pères ayant des comportements violents. Il faut agir de façon préventive pour mettre fin à la violence, tout en responsabilisant les pères aux impacts de celle-ci, particulièrement sur leurs enfants. »

« Nous sommes d'avis qu'il est important d'aider les pères en situation de précarité et de détresse afin de favoriser leur engagement envers leur enfant et de les sensibiliser à l'importance de leur rôle auprès des enfants. »

Place des pères dans le rapport de la Commission

Les commissaires recommandent

2.1 Développer des interventions collaboratives intersectorielles qui garantissent la protection des enfants

- Établir une réelle collaboration entre la DPJ, les CLSC, les maisons d'hébergement, les ressources pour les pères, les policiers et la justice

2.4 Impliquer les pères par une intervention adaptée afin de mieux protéger les enfants

- Assurer les services d'aide, d'accompagnement et de suivi adaptés aux pères lorsqu'une situation de conflits familiaux risque de dégénérer ou dégénère, et ce, pour mieux protéger les enfants.
- Accroître une offre de service adapté pour les pères ayant des comportements violents.

2.5 Développer et maintenir l'expertise chez les intervenantes

(...) Sur l'intervention spécifique auprès des pères afin :

- D'aider les pères en situation de précarité et de détresse
- De favoriser leur engagement envers leur enfant

De sensibiliser les pères à l'importance de leur rôle auprès de leur enfant.

Place des pères dans le rapport de la Commission Laurent

Autre recommandation de la Commission

La Commission recommande de modifier la Loi de la protection de la jeunesse pour faire en sorte qu'un seul parent puisse consentir aux soins et services pour son enfant.

S'il dit connaître le problème auquel tente de s'attaquer cette modification, le chercheur Carl Lacharité s'inquiète toutefois des effets négatifs qu'elle pourrait avoir sur l'inclusion et la participation des pères.

Le RVP recommande que la disposition soit modifiée de la façon suivante (partie soulignée) :

Les père et mère exercent ensemble l'autorité parentale. Cependant, un seul parent peut consentir aux soins et services pour son enfant lorsque l'autre parent n'est pas disponible ou ne peut être rejoint dans un délai raisonnable. Dans ce cas, l'autre parent doit être informé de la décision prise et des soins prodigués.

1) Les recommandations du rapport doivent être mises en œuvre

2) Les DPJ et les partenaires en Protection de la jeunesse doivent se mobiliser pour favoriser l'intégration des réalités paternelles

3) Le RVP et ses partenaires ont des actions à proposer

Propositions du RVP

SOLUTION 1 : Mieux soutenir le personnel intervenant en protection de la jeunesse dans leurs interactions avec les pères en situation de vulnérabilité

SOLUTION 2 : Favoriser l'adaptation des pratiques aux réalités des pères vulnérables dans les milieux communautaires qui accompagnent les enfants et leur famille relevant du ministère de la Famille

SOLUTION 3 : Accroître le financement des organismes communautaires qui interviennent spécifiquement auprès des pères en difficulté et de leurs enfants

SOLUTION 4 : Mieux comprendre les trajectoires des pères en protection de la jeunesse et leurs impacts sur le bien-être et le développement de l'enfant

Le rapport de la Commission Laurent : Un point tournant dans la mise en place de services adaptés aux réalités paternelles ?

Contexte d'opportunités

- Rapport de la Commission Laurent
- Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes (PAMSBEH)
- Politique de périnatalité
- Stratégie gouvernementale pour l'Égalité entre les femmes et les hommes
- Mise en œuvre des actions gouvernementales en prévention de la violence conjugale
- Programme de Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)
- Contexte sociétal

Page web sur le site du RVP :

https://www.rvpaternite.org/webinaire_commission_laurent_2021



Et vous, qu'en pensez-vous ?